



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada



Rapport annuel 2016

Les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : info@chep-poic.ca

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>



Table des matières

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

| | |
|--|----|
| Message du président..... | 1 |
| Rapport du directeur exécutif | 3 |
| Mission, Conseil d'administration et Comité de direction..... | 5 |
| Analyse du marché canadien des œufs d'incubation | 6 |
| Comité de gestion de la production..... | 10 |
| Comité aviseur | 12 |
| Comité des finances..... | 14 |
| Comité de la recherche | 15 |
| Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair | 17 |
| Suppléants des POIC | 19 |
| Gérants des provinces | 19 |
| Permanents des POIC..... | 20 |
| Représentant de l'OMC..... | 20 |
| États financiers des POIC au 31 décembre 2016 | 21 |



<http://www.giladorigami.com>



Message du président

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Bonjour collègues producteurs d'œufs d'incubation.

J'espère que 2017 sera une année d'espoir et d'optimisme avec la poursuite de la croissance et du succès, mais ce sera aussi une année qui remettra en question ce que nous pensions savoir des accords commerciaux. Mais revenons d'abord sur 2016.

2016 a été une année très intense et excitante pour les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada dont nous devrions être tous très fiers. Passons en revue certaines de nos réalisations.

2016 a marqué le 30^e anniversaire de l'organisation qui vous représente au niveau national. Il va sans dire que nous remercions sincèrement les producteurs d'il y a plus de 30 ans pour avoir eu l'idée et la détermination de prévoir que les producteurs d'œufs d'incubation du Canada soient régis par un système fédéral de gestion de l'offre. En effet, ce système permet une offre prévisible d'œufs d'incubation de qualité à fournir à nos partenaires les couvoirs qui, à leur tour, approvisionnent les éleveurs de poulets à griller, poulets qui aboutissent sur la table des consommateurs canadiens. Ce système représente aussi un extraordinaire avantage pour toute la chaîne d'approvisionnement du poulet. La prévisibilité est la pierre angulaire du système de gestion de l'offre et, en ma qualité de président, je travaillerai sans relâche pour le maintenir.



Jack Greydanus
Président

En tant que partenaires de la gestion de l'offre, chacun de nous doit faire sa part. Réussir à produire tous les œufs d'incubation de poulet à chair dont a besoin le marché canadien est essentiel. Votre Conseil d'administration se débat avec cette question depuis assez longtemps. Au printemps 2016, un accord quinquennal a été conclu pour remédier à l'un des aspects de ce problème : le mouvement interprovincial de poussins. Le travail continue et je suis sûr qu'on mettra au point des politiques pour faire en sorte que les allocations soient produites chaque année. Si individuellement, en tant que producteurs d'œufs d'incubation, nous produisons le volume qui nous a été accordé, l'objectif national sera aussi atteint.

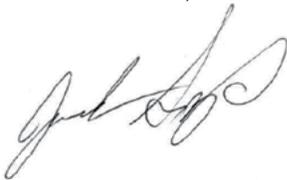
Nous reconnaissons tous et apprécions le fait que le Canada soit une nation commerçante et le commerce sera toujours un dossier important. Nous savons aussi que la 'solution locale' pour la production des aliments est importante pour les Canadiens et nous sommes cette 'solution locale'. Les accords commerciaux dont le Canada est signataire avec les États-Unis sont maintenant devenus imprévisibles. Selon des nouvelles récentes, les nouveaux dirigeants des États-Unis, notre partenaire commercial le plus important, se posent des questions sur l'Accord de libre-échange nord-américain, mais aussi sur l'accord récemment négocié du Partenariat transpacifique. Les POIC feront preuve de diligence pour vous tenir au courant des discussions à venir.

Le soin des animaux a été à l'avant-plan du fait de l'attention que lui ont accordée les médias. Les POIC continuent à s'investir dans ce dossier, notamment en participant à l'élaboration des nouveaux codes de pratiques de la volaille. Un programme national de soins des animaux vérifiable, reposant sur ces codes, sera mis en place en 2017 et les audits commenceront en 2018.

En tant que producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair, nous sommes conscients de l'extrême importance des relations. De la livraison des poussins d'un jour, en passant par l'alimentation et le soin de nos oiseaux, jusqu'à la production des œufs d'incubation qui en résulte, nous avons besoin de soutien. Cet aide peut revêtir diverses formes, mais je crois que nos relations avec nos couvoirs sont les plus indispensables. Même avec la réduction de l'utilisation des antibiotiques dans l'industrie avicole, le produit que nous livrons au couvoir doit rester insurpassable. Nous connaissons tous le succès lorsque nous produisons des œufs d'incubation de qualité optimale pour approvisionner notre couvoir. Les POIC continueront à travailler avec la Fédération canadienne des couvoirs pour trouver des solutions applicables qui profitent à tous.

Pour terminer, je tiens à souligner l'excellent travail des permanents des POIC en 2016. Les réalisations mentionnées ci-dessus n'auraient pas pu voir le jour sans leur obligeance et sans l'attention qu'ils ont accordée au moindre détail, ce qui facilite grandement notre travail d'administrateurs. Je veux aussi remercier le Conseil d'administration car sa volonté de toujours trouver des solutions a rendu agréable mon rôle de président.

Cordialement,



Jack Greydanus
Président



Félicitations pour ces 30 années de succès!!

C'est en octobre 1983 que l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a présenté sa demande de création d'un plan national de commercialisation accordant les pleins pouvoirs pour gérer l'offre, comme stipulé à l'Article 23 de la Loi sur les offices des produits agricoles. À la suite des audiences publiques de 1984, l'Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair, maintenant appelé Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), a été créé le 22 décembre 1986 et proclamé office national.

En 2016, les POIC ont fêté leur 30^e anniversaire. Comptant à l'origine trois provinces membres, l'Ontario, le Québec et le Manitoba, l'Office est passé à la longue à six provinces membres après l'adhésion de l'Alberta (en 1987), de la Colombie-Britannique (en 1989) et de la Saskatchewan (en 2012). Les POIC continuent à rencontrer les producteurs de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick en vue d'avoir une industrie des œufs d'incubation de poulet à chair unifiée dans tout le Canada.

Suite à l'accord de principe conclu fin 2015 par les producteurs et les gouvernements de l'Ontario et du Québec ainsi que par le Conseil d'administration des POIC, la signature finale a été apposée sur le Protocole d'entente le 8 mars 2016. Par ailleurs, un accord révisé pour le calcul des dommages-intérêts a été signé par toutes les provinces membres et par les POIC. De ce fait, les plaintes déposées par l'Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission et le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec auprès du Conseil des produits agricoles du Canada ont toutes deux été retirées. Il a également été convenu de concevoir un nouvel accord pour le calcul des dommages-intérêts, ce qui devrait être terminé courant 2017.

Les POIC continuent à explorer diverses options pour mieux prendre en compte les répercussions de la croissance différentielle de l'industrie du poulet sur les allocations provinciales d'œufs d'incubation de poulet à chair, en réaction à l'accord conclu dans le secteur du poulet sur la croissance différentielle.

Le gouvernement canadien a signé l'accord du Partenariat transpacifique le 4 février, mais le président américain élu, Donald Trump, a indiqué que les États-Unis ne le signeront pas, ce qui compromet l'ensemble de l'accord. Il a aussi signalé son intention de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain.

L'Accord économique et commercial global a été ratifié et suivi de l'annonce par le gouvernement fédéral d'un fonds de transition à l'intention du secteur laitier. L'accord final devrait être mis en œuvre au début de 2017. Le Royaume-Uni a voté pour le retrait de l'Union européenne à la suite du référendum sur le BREXIT et on est en train d'examiner les incertitudes concernant les implications et les impacts qui en découlent.

L'Organisation mondiale du commerce continue à chercher des moyens d'avancer tandis qu'elle se prépare pour la prochaine réunion ministérielle (MC11) qui doit avoir lieu à Buenos Aires (Argentine) en décembre 2017.



Giuseppe Caminiti
Directeur exécutif

L'industrie avicole canadienne accorde toujours une grande attention à l'utilisation des antibiotiques au Canada et à l'étranger, tant dans l'optique de l'agriculture que de la médecine humaine.

Les POIC poursuivent la conception d'un Programme de soins des animaux qui repose sur le « Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons » qui a été publié vers le milieu de l'année. Le Programme de soins des animaux devrait être approuvé en 2017.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a révisé les modèles d'indemnisation pour la volaille qui seront appliqués en cas de flambée de maladie à déclaration obligatoire, comme l'influenza aviaire, sans avoir consulté l'industrie au préalable. L'industrie avicole continue à collaborer avec l'ACIA pour examiner et discuter la série de modèles d'indemnisation pour la volaille.

Le Canada sur la route de l'approbation sociale / de la confiance du public est une initiative qui a été discutée lors de la rencontre fédérale-provinciale-territoriale (FPT). Elle est importante car elle montre au public ce que font les industries et comment elles le font.

Le gouvernement fédéral et l'industrie avicole ont convenu de créer une Table ronde de la chaîne de valeur de la volaille qui offre un forum pour réunir les principaux représentants de l'industrie avicole canadienne et ceux des gouvernements provinciaux et fédéral, ainsi que des partenaires apparentés de la chaîne de valeur pour discuter des questions d'intérêt mutuel, en insistant sur la durabilité et la confiance du public, et pour encourager les actions communes de l'industrie et du gouvernement.

Les permanents des POIC – Nicole, Tim, Sophie, Madison (qui remplace Viki pendant son congé parental), Viki et Joy – continuent à collaborer pour servir et représenter l'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet à chair.

Cordialement,



Giuseppe Caminiti
Directeur exécutif



Mission

Assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des oeufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en oeufs d'incubation de poulet à chair de qualité

Conseil d'administration



Haut de gauche à droite : Giuseppe Caminiti, Directeur exécutif; Gary Van Klei, Alberta; Ernie Silveri, FCC; Christian Trottier, FCC;

Bas de gauche à droite : Joe Neels, Colombie-Britannique; Dean Penner, deuxième vice-président, Manitoba; Jack Greydanus, président; Gyslain Loyer, vice-président, Québec; Dick Ottens, Ontario; Henk van Steenberg, Saskatchewan

Comité de direction



Jack Greydanus
président



Gyslain Loyer
vice-président,
Québec



Dean Penner
deuxième vice-président,
Manitoba



Giuseppe Caminiti
Directeur exécutif

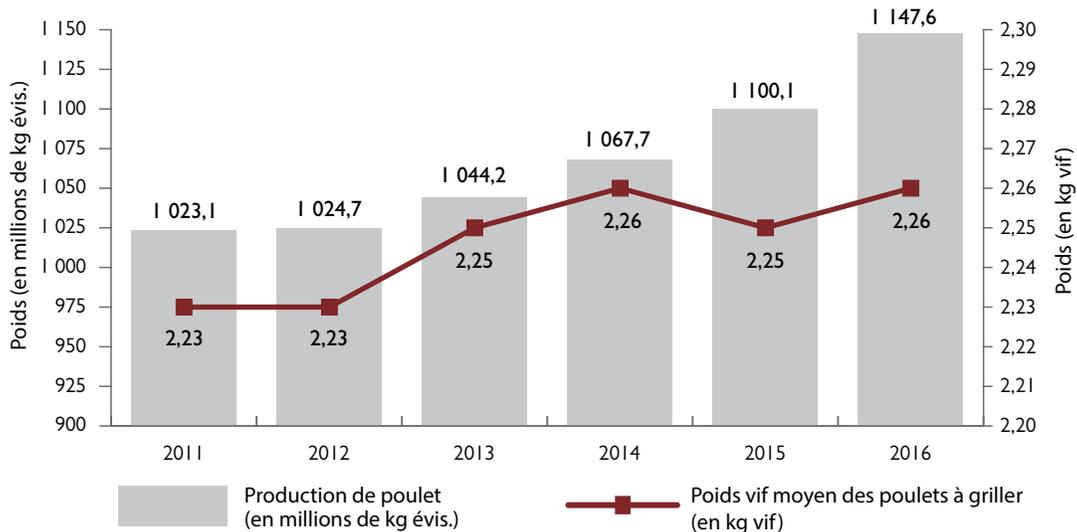
Tout au long de 2016, on a entrepris un examen des données statistiques et des prix déclarés aux POIC afin de normaliser l'information. De ce fait, les données statistiques et les prix que les POIC déclarent désormais sont davantage comparables entre les provinces.

L'industrie canadienne des œufs d'incubation de poulet à chair a entamé l'année 2016 sur un meilleur pied que 2015. Le taux de croissance à moyen terme prévu par le secteur du poulet est monté de 2,5 à 3,0 % et il y a des signes de forte demande des consommateurs; de plus, la situation du poulet par rapport aux secteurs des viandes concurrentes est favorable. Selon les conditions du marché annoncées au début de l'année, on peut attendre une autre année de forte croissance pour le secteur des œufs d'incubation de poulet à chair après les énormes efforts déployés tout au long de 2015 pour récupérer la production perdue à la suite de la flambée d'influenza aviaire hautement pathogène qui a frappé plusieurs élevages en Colombie-Britannique et en Ontario début décembre 2014.

Malgré la concurrence accrue des secteurs des viandes concurrentes, la demande régulière de poulet tout au long de l'année a permis d'augmenter fortement les allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair nécessaires pour satisfaire les besoins de l'industrie du poulet. À la fin de l'année, l'industrie du poulet avait enregistré une hausse annuelle de 4,3 % – niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2000 – tandis que la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair avait progressé de 2,2 %.

Les allocations initiales 2016 d'œufs d'incubation de poulet à chair établies en mars 2015 reposaient sur une production estimative de poulet de 1 124 millions de kilogrammes, ce qui représentait une croissance de 2,2 % par rapport à la production 2015 de poulet de 1 100,1 millions de kilogrammes. En juillet 2015, l'évaluation de la production de poulet 2016 a été augmentée à 1 135 millions de kilogrammes, et à nouveau en novembre 2015 à 1 144 millions de kilogrammes avant d'être encore une fois révisée à la hausse en mars 2016 à 1 154 millions de kilogrammes. En réaction à l'affaiblissement de la situation du marché indiquée en juillet 2016, les allocations finales 2016 d'œufs d'incubation de poulet à chair ont reposé sur une production estimative de poulet de 1 149,9 millions de kilogrammes, ce qui correspond à une augmentation de 4,5 % par rapport à la production de 2015. Pour finir, la production 2016 de poulet s'est élevée à 1 147,6 millions de kilogrammes, soit à 4,3 % au-dessus de l'année précédente mais à 2,3 millions de kilogrammes en dessous des prévisions de juillet.

Production canadienne de poulet et taille moyenne des oiseaux (2011-2016)



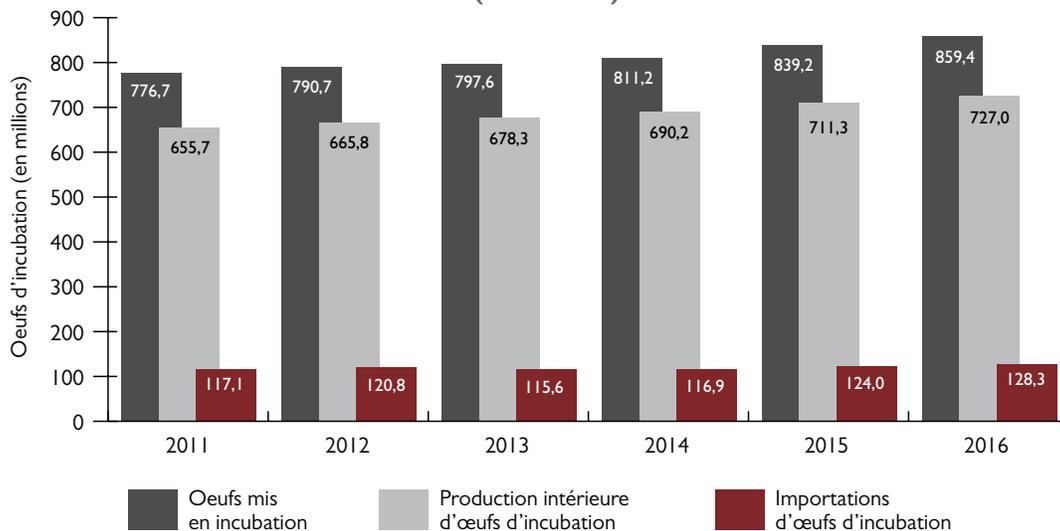
Sources : Les Producteurs de poulet du Canada (production de poulet),
les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (taille moyenne des oiseaux)

Les couvoirs canadiens ont mis au total 859,4 millions d'œufs de poulet à chair en incubation en 2016, soit 20,2 millions d'œufs (+ 2,4 %) de plus qu'en 2015. Parallèlement, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 727,0 millions d'œufs dans l'ensemble du Canada, dépassant de 15,7 millions d'œufs (+ 2,2 %) celle de l'année précédente et correspondant à 98,9 % de l'allocation finale 2016 des POIC.

Les importations au Canada d'œufs d'incubation de poulet à chair ont augmenté de près de 4,4 millions d'œufs (+ 3,5 %) par rapport à l'an dernier, et celles de poussins destinés à la production de poulets de près de 3,7 millions de poussins (+ 22,5 %). De ce fait, les importations 2016 totales (en équivalents œufs) ont augmenté de près de 9,1 millions d'équivalents œufs (+ 6,3 %) par rapport à 2015. Les importations supplémentaires totales d'environ 3,0 millions d'œufs d'incubation de poulet à chair sont prises en compte dans ces chiffres. Au total, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair et de poussins destinés à la production de poulets au Canada (y compris les importations supplémentaires) totalisaient 101,0 % du volume de contingent tarifaire (CT) global alloué aux couvoirs en 2016.

Au Canada, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté en 2016 de 2,2 % par rapport à 2015, la production ayant progressé dans six des huit provinces productrices. Au total, la production intérieure des six provinces membres a représenté 98,3 % des allocations finales 2016.

Données statistiques canadiennes sur les œufs d'incubation de poulet à chair (2011-2016)



Sources : Les POIC, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), Affaires mondiales Canada (AMC)

Production et importations d'œufs d'incubation de poulet à chair

En 2016, la production intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté au Canada de 15,7 millions d'œufs (+ 2,2 %) par rapport à 2015. À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie-Britannique a augmenté de 6,3 millions d'œufs (+6,4 %) afin de rétablir la production à la suite de la flambée d'IA qui l'a frappée en décembre 2014, tandis que les importations diminuaient de 4,5 %, d'où la mise en incubation de 3,4 millions (2,7 %) d'œufs de plus au cours de l'année. En Alberta, la production intérieure a augmenté de 2,1 millions d'œufs (+ 3,0 %), les importations ont diminué de 6,7 % et les mises en incubation ont progressé de 2,3 millions (2,7 %) d'œufs. En Saskatchewan, la production a augmenté de près de 1,0 millions d'œufs (+ 3,4 %), les importations de 9,0 %, d'où une mise en incubation de 1,0 million d'œufs (- 2,8 %) de moins au bout de l'année. Le Manitoba a connu une augmentation brusque de la production intérieure de plus de 2,6 millions d'œufs (+ 8,1 %) alors que les importations ont diminué de 21,5 %, et les mises en incubation ont progressé de 0,9 millions (+ 2,2 %). En Ontario, la production a augmenté de 11,6 millions d'œufs (+ 5,4 %), les importations ont diminué de 8,2 % et 7,7 millions d'œufs (3,2 %) de plus ont été mis en incubation. Au Québec, la production a chuté de plus de 4,8 millions d'œufs (- 2,4 %), les importations ont augmenté de 32,4 %, et on a mis 5,6 millions d'œufs (+ 2,3 %) de plus en incubation.

Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet à chair (en 000 d'œufs)

| Année | C-B | AB | SK | MB | ON | QC | N.-É. | N-B/IPÉ/T-N | Canada |
|-----------------------|---------|--------|--------|--------|---------|---------|--------|-------------|----------------|
| 2016 | 105 360 | 73 911 | 29 422 | 35 300 | 225 316 | 194 965 | 31 212 | 31 466 | 726 953 |
| 2015 | 99 033 | 71 750 | 28 443 | 32 670 | 213 722 | 199 802 | 28 506 | 37 332 | 711 257 |
| 2014 | 99 421 | 66 306 | 26 654 | 33 548 | 210 634 | 191 024 | 24 681 | 37 970 | 690 239 |
| 2013 | 99 203 | 66 242 | 27 649 | 34 350 | 205 615 | 184 889 | 25 248 | 35 094 | 678 290 |
| Variation en % | | | | | | | | | |
| 16/15 | 6,4 | 3,0 | 3,4 | 8,1 | 5,4 | (2,4) | 9,5 | (15,7) | 2,2 |
| 15/14 | (0,4) | 8,2 | 6,7 | (2,6) | 1,5 | 4,6 | 15,5 | (1,7) | 3,0 |
| 14/13 | 0,2 | 0,1 | (3,6) | (2,3) | 2,4 | 3,3 | (2,2) | 8,2 | 1,8 |

Sources : POIC, AAC

Le poids vif moyen des poulets à griller produits au Canada en 2016 a été de 2,26 kg vif par oiseau, très légèrement supérieur aux 2,25 kg de l'année précédente, essentiellement du fait des gains enregistrés en Nouvelle-Écosse (+ 3,6 %) et en Saskatchewan (+ 3,2 %), alors que des diminutions ont été constatées en Ontario (- 0,6 %) et en Alberta (- 0,3 %).

Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair

| | C-B | AB | SK | MB | ON | QC | N.-É. | N-B/IPÉ/T-N | Canada | |
|--|-----|---------|---------|--------|--------|---------|---------|-------------|--------|------------------|
| Importations totales (combinées) | | | | | | | | | | |
| (en 000 d'œufs) | | 29 665 | 14 331 | 9 272 | 6 887 | 33 613 | 55 819 | 108 | 4 194 | 153 889 |
| % de variation 16/15 | | (4,5) | (6,7) | 9,0 | (21,5) | (8,2) | 32,4 | 100,0 | 79,6 | 6,3 |
| Production de poulet | | | | | | | | | | |
| (en 000 de kg évis.) | | 167 576 | 108 129 | 44 441 | 48 955 | 376 338 | 311 104 | 39 498 | 51 539 | 1 147 580 |
| % de variation 16/15 | | 5,0 | 6,7 | 5,9 | 5,4 | 3,5 | 3,0 | 5,6 | 7,5 | 4,3 |
| Poids moyen des poulets à griller | | | | | | | | | | |
| (en kg vif par oiseau) | | 2,16 | 2,24 | 2,15 | 2,02 | 2,32 | 2,30 | 2,32 | 2,29 | 2,26 |
| % de variation 16/15 | | 0,4 | (0,3) | 3,2 | 0,7 | (0,6) | 0,2 | 3,6 | 2,5 | 0,3 |

Sources : POIC (Taux d'éclosion); AAC (Importations); PPC (Production de poulet)

Recettes monétaires agricoles et prix-producteur

Le total des recettes monétaires des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté en 2016 de 4,5 % pour atteindre 303,6 millions de dollars, alors qu'il a été de 290,4 millions de dollars en 2015. Le prix moyen 2016 du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs s'est échelonné de 48,80 cents en Ontario à 54,76 cents en Saskatchewan.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs

| | Recettes monétaires | | Prix moyen des œufs d'incubation | |
|-----------------------------|---------------------|-------------------------|---|-------------------------|
| | 2016 en 000 \$ | % de variation 16/15 | ¢ par poussin vendable (moyenne 2016) ¹ | % de variation 16/15 |
| Colombie-Britannique | 46 840 | 9,5 | 54,58 | 2,9 |
| Alberta | 32 688 | 4,3 | 54,28 | 1,2 |
| Saskatchewan | 13 121 | 5,6 | 54,76 | 2,0 |
| Manitoba | 15 543 | 10,3 | 54,06 | 1,9 |
| Ontario | 89 550 | 7,8 | 48,80 | 2,2 |
| Québec | 80 078 | (0,2) | 50,43 | 2,1 |
| Nouvelle-Écosse | 12 821 | 11,9 | – | – |
| N-B/IPÉ/T-N | 12 926 | (13,8) | – | – |
| CANADA | 303 567 | 4,5 | 52,82 | 2,0 |

Sources : POIC (Recettes monétaires); Commissions provinciales (Prix des œufs d'incubation)

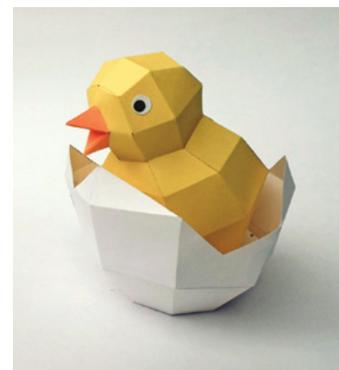
¹ Le prix du poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie d'œufs d'incubation de poulet à chair en 2016

| | C-B | AB | SK | MB | ON | QC | N.-É. | N-B/IPÉ/T-N | Canada |
|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-------|-------------|------------|
| Producteurs d'œufs d'incubation | 52 | 30 | 10 | 23 | 76 | 36 | 12 | 4 | 243 |
| Couvoirs | 10 | 4 | 2 | 4 | 9 | 5 | 3 | 3 | 40 |
| Taille moyenne des fermes (en millions d'œufs) | 2,0 | 2,5 | 2,9 | 1,5 | 3,0 | 5,4 | 2,6 | 7,9 | 3,0 |

Sources : Commissions provinciales, POIC



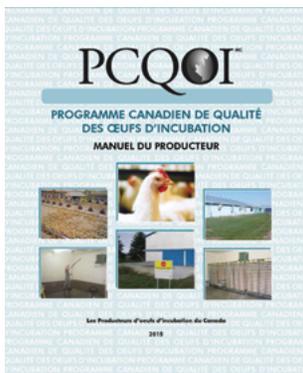
Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) reste le chef de file national pour le soin et le bien-être des animaux d'élevage au Canada. Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, les Éleveurs de dindon du Canada et le CNSAE ont eu le plaisir d'annoncer la publication du code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons révisé en juin 2016.

Les codes de pratiques du Canada sont des lignes directrices nationales sur le soin et la manipulation des animaux d'élevage qui reposent sur des données scientifiques, qui sont pratiques et reflètent les attentes de la société en matière de soins responsables des animaux d'élevage. Les codes de pratiques servent d'outils pédagogiques et de documents de référence pour les règlements, et celui de la volaille servira de fondement au Programme de soins pour les animaux (PSA) des POIC.

Les POIC travailleront avec diligence en 2016 pour faire progresser l'élaboration de son PSA avec la consultation des parties prenantes et les essais pilotes à la ferme. L'importance donnée à cette initiative montre bien l'engagement des POIC envers les soins que prodiguent les producteurs d'œufs d'incubation du Canada aux animaux. Dans les fermes, le PSA sera intégré au programme de salubrité des aliments à la ferme, le Programme canadien de qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}), déjà en place, afin de garantir une plus grande efficacité et une mise en œuvre harmonieuse dans les exploitations.



Dean Penner
Président



Le manuel du producteur du PCQOI^{MC} révisé a été distribué à tous les producteurs et les changements sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Les modifications les plus récentes concernent surtout les protocoles de biosécurité, de manipulation et de qualité des œufs, et d'utilisation des antibiotiques. En novembre 2016, le nombre maximum autorisé d'œufs fêlés et sales a été modifié; il est désormais permis d'avoir au total 3 % d'œufs sales ou tachés et 3 % d'œufs fêlés par lot, ce qui est inférieur aux limites de l'ACIA qui sont de 5 % d'œufs sales ou tachés et de 5 % d'œufs fêlés. Les pages actualisées du manuel seront distribuées aux producteurs au début de 2017. On va continuer à examiner et mettre à jour le PCQOI^{MC} régulièrement en vue de son amélioration constante. Le certificat du PCQOI^{MC} valable plusieurs années, remis aux producteurs

accrédités, a également été actualisé et envoyé aux offices provinciaux à la fin de 2016.

Les POIC continuent à faire preuve d'utilisation responsable des antibiotiques en adhérant à l'approche de toute l'industrie du secteur avicole. Dans le cadre de l'initiative relative à l'utilisation des antibiotiques de catégorie I de l'industrie avicole, les Fiches des troupeaux de réforme ont été actualisées et on demande maintenant aux éleveurs d'indiquer s'ils ont utilisé des antibiotiques de catégorie I à titre préventif durant la vie du troupeau. Dans cette fiche, les éleveurs doivent aussi déclarer s'ils participent au programme de salubrité des aliments à la ferme, le PCQOI^{MC}, et s'il y a eu des décès inhabituels dans le troupeau dans les 120 derniers jours de production. Les fiches des troupeaux actualisées ont été disponibles en juin 2016. Les POIC cherchent toujours des solutions de rechange aux antibiotiques pour garder les options de traitement et favoriser la santé et le bien-être des troupeaux.

Les POIC continuent à s'impliquer dans plusieurs comités et groupes, notamment pour l'élaboration du programme canadien de la Politique sur les troupeaux fournisseurs de couvoirs, pour la modernisation du règlement sur les couvoirs, pour la révision du Manuel des méthodes des couvoirs et dans le groupe de travail fusionné sur *Salmonella enteritidis* (SE) et l'Initiative de réduction des agents pathogènes (IRAP). Les POIC sont en outre membres du comité de l'utilisation des antibiotiques de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) créé pour discuter de la définition de l'utilisation préventive et thérapeutique des antimicrobiens à la ferme, du moyen d'améliorer la qualité des œufs avec la réduction des antimicrobiens et du partage des coûts supplémentaires occasionnés par la réduction de l'utilisation des antibiotiques dans l'industrie du poulet de chair.

Tandis que divers pays d'Europe et d'Asie faisaient face en 2016 aux répercussions de l'influenza aviaire sur leur industrie avicole, l'impact limité au Canada a montré l'importance que les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair ont donnée à la prévention et à la préparation. On s'efforce donc de maintenir des normes de biosécurité strictes, de soutenir les efforts de surveillance et de financer les travaux de recherche pertinents.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a proposé des modifications à la partie XII du Règlement sur la santé des animaux qui porte sur le transport sans cruauté. Le règlement proposé est le résultat de plus de dix ans de consultation de l'industrie, du public et des groupes d'intérêt particulier. Les POIC exprimeront à nouveau l'opinion de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair pendant la période de commentaires publics.

Les POIC continueront à saisir les occasions de communiquer aux producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair les ressources sur les questions de santé et de bien-être des animaux. En collaboration avec les gouvernements, les chercheurs, les groupes avicoles nationaux et les services de divulgation (comme le « Poultry Industry Council »), les POIC s'efforcent de répondre aux besoins d'information sur les questions qui ont un effet sur les producteurs comme le transport, l'euthanasie et l'utilisation responsable des antibiotiques.

Les POIC continuent également à saisir les occasions d'entamer le dialogue pour sauvegarder l'approche solide de la santé et du bien-être de la volaille du Canada et pour assurer son avenir.

Cordialement,



Dean Penner
Président

Composition du comité :

Dean Penner, président, Manitoba
Joe Neels, Colombie-Britannique
Gary Van Klei, Alberta
Henk van Steenberg, Saskatchewan
Dick Ottens, Ontario
Gyslain Loyer, Québec



L'année 2016 a commencé sur une note plus positive que 2015 puisque le secteur du poulet prévoyait un taux de croissance à moyen terme de 3,0 % (contre 2,5 %) ainsi qu'une forte demande des consommateurs et une position favorable pour le poulet par rapport aux secteurs des viandes concurrentes. Début 2016, les conditions du marché se mettaient en place pour une poursuite de la croissance du secteur des œufs d'incubation de poulet à chair après une année d'énormes efforts pour récupérer après l'événement d'influenza aviaire hautement pathogène qui a frappé plusieurs élevages de la Colombie-Britannique et de l'Ontario en décembre 2014.

En mars, on signalait une forte croissance de la consommation de poulet par habitant et de la consommation apparente intérieure pour commencer l'année. Les prix du poulet sont restés plus stables que ceux des viandes concurrentes, qui s'apprêtaient à devenir plus concurrentielles avec le poulet en cours d'année. L'offre intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a été suffisante dans la plupart des provinces et les importations des États-Unis ont été stables. L'économie canadienne, de son côté, donnait des signes mitigés avec une croissance réelle du PIB, prévue par la Banque de Canada, de 1,9 % pour 2016 et de 2,5 % pour 2017, en légère baisse par rapport aux prévisions précédentes. L'inflation de janvier, d'une année à l'autre, est restée faible pour la plupart des biens de consommation dont les prix des aliments (+ 4,0 %) et des viandes (+ 2,0 %). Compte tenu des perspectives des viandes concurrentes et de la forte croissance de la demande de poulet de 2016, on a recommandé de réviser la production estimative 2016 de poulet à 1 154 millions de kilogrammes, ce qui représentait une augmentation de 4,9 % par rapport à 2015. Pour 2017, les signaux économiques mitigés pour le moyen terme exigeaient une approche plus prudente; c'est ainsi qu'on a recommandé une production estimative initiale de poulet de 1 188 millions de kilogrammes, soit 3,0 % de plus que pour 2016.

On a constaté en juillet que la consommation apparente intérieure jusqu'à la mi-juin avait diminué de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Tandis que la concurrence accrue des secteurs des viandes concurrentes sur les prix commençait à se faire sentir, il devint apparent que la croissance de la demande de poulet du deuxième semestre serait inférieure aux prévisions de mars. La Banque du Canada a à nouveau réduit la croissance réelle du PIB prévue à 1,3 % pour 2016 et à 2,2 % pour 2017. Au Canada, l'inflation d'une année à l'autre (jusqu'en mai) a continué à baisser pour les prix des aliments (+ 1,8 %) et des viandes (+ 1,5 %), de façon assez importante dans les deux cas par rapport aux chiffres annoncés en mars. L'offre intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair est restée suffisante dans la plupart des provinces. Du fait du ralentissement de la croissance, on a recommandé une production estimative finale 2016 de poulet de 1 148 millions de kilogrammes, ce qui représente une croissance de 4,3 % par rapport à 2015 et 6 millions de kilogrammes de moins que la recommandation de mars. Pour 2017, la concurrence grandissante des secteurs des viandes concurrentes allant de pair avec des prévisions plus sombres pour la croissance économique à long terme ont poussé à recommander une production estimative révisée de poulet de 1 182 millions de kilogrammes. Cela représente 3,0 % de plus qu'en 2016, mais 6 millions de kilogrammes de moins que la recommandation de mars.



Dean Penner
Président

En novembre, on a signalé une augmentation d'une année à l'autre de la consommation apparente intérieure de poulet (3,1 %) et de la consommation de poulet par habitant (+ 1,4 %). La Banque du Canada a, une fois encore, réduit ses perspectives de croissance réelle du PIB de 2016 (1,1 %) et de 2017 (2,0 %). L'inflation a continué à diminuer et pour les aliments elle n'a augmenté d'une année à l'autre que de 0,1 % jusqu'en septembre tandis que le prix des viandes a chuté de 0,9 %. L'offre intérieure d'œufs d'incubation de poulet à chair a été insuffisante à suffisante dans la plupart des provinces et on a craint une production insuffisante parce que des importations supplémentaires avaient été autorisées. On pensait que la production totale 2016 de poulet atteindrait 1 145 millions de kilogrammes, dépassant de 4,0 % celle de 2015. Pendant ce temps, les efforts pour arrêter l'entrée des importations de poules de réforme des États-Unis montraient des premiers signes de succès, ce qui pourrait donner à l'industrie canadienne du poulet la possibilité de produire davantage. Pour 2017, étant donné la concurrence accrue des secteurs des viandes concurrentes et la faiblesse de l'inflation des prix des aliments, on a maintenu la recommandation précédente de 1 182 millions de kilogrammes comme production estimative 2017 de poulet. Ce volume représente une croissance de 3,3 % au-dessus de la production totale attendue pour 2016, inchangée par rapport à la recommandation de juillet.

Cordialement,



Dean Penner
Président du Comité aviséur

Composition du comité :

Dean Penner, président, Manitoba

Robert Massé, Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

Ernie Silveri, Fédération canadienne des couvoirs

Christian Trottier, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles

Jan Rus, Producteurs de poulet du Canada

Robert DeValk, Association canadienne des surtransformateurs de volailles

Mathieu Boucher, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Guy Giroux, Affaires mondiales Canada



Trois réunions ont eu lieu au cours de l'année pour examiner la situation et les politiques financières des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. En 2016, les recettes se sont montées à 2,16 millions de dollars et les dépenses à 1,90 million de dollars, d'où un excédent de 0,27 million de dollars. Les recettes ont en fait été très légèrement inférieures aux 2,18 millions de dollars qui figuraient dans les prévisions budgétaires, et cela est dû à la production d'œufs d'incubation légèrement inférieure au montant prévu dans le budget 2016. Les dépenses réelles ont été inférieures aux 2,12 millions de dollars du budget en grande partie parce que le président, les administrateurs et les membres ont choisi des options de voyage moins coûteuses, parce qu'on a regroupé les réunions, parce que le nombre des activités commerciales a été réduit, parce qu'il y a eu des changements dans la composition des ressources en personnel et que les frais d'interprétation ont été inférieurs au budget. De plus, certaines dépenses prévues au budget ont été reportées, notamment l'impression pour les soins des animaux, le travail d'examen juridique, les réunions de salubrité des aliments et l'achat d'équipement.

Le budget 2017 présenté indique des recettes prévues de 2,22 millions de dollars, des dépenses de 2,14 millions de dollars, et donc un excédent de 0,08 million de dollars. On prévoit ainsi dans le budget que les recettes 2017 augmenteront de 0,05 million de dollars par rapport au chiffre réel de 2016 et que les dépenses diminueront de 0,2 million de dollars. On prend en compte dans ce budget certaines des économies réalisées en 2016, tout en admettant que la composition actuelle du Comité de direction des POIC pourrait changer, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les honoraires des administrateurs, les frais de participation et le lieu des réunions de 2017. Le PCQOIMC continue d'évoluer et exige donc des ressources permanentes. De plus, les POIC consacrent toujours beaucoup de temps et de ressources à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de soins des animaux. Les dépenses correspondant aux coûts d'exploitation des bureaux sont légèrement supérieures à cause des projets planifiés pour le bâtiment et on a prévu que les autres dépenses augmenteront selon le taux d'inflation.

Lors des réunions de mars 2016, PricewaterhouseCoopers LLP a été désigné pour effectuer l'audit de la fin de l'exercice 2016.

Cordialement,



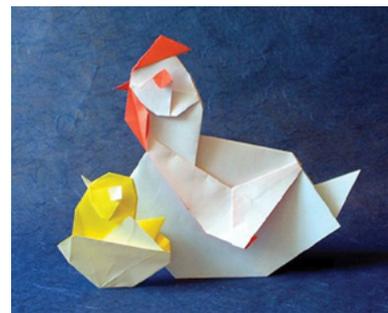
Henk van Steenberg
Président

Composition du comité :

Henk van Steenberg, président, Saskatchewan
Gary Van Klein, Alberta
Dean Penner, Manitoba
Dick Ottens, Ontario
Christian Trotter, FCC



Henk van Steenberg
Président



<http://www.giladorigami.com>

La recherche est toujours une grande priorité pour les POIC. L'amélioration de la productivité, de la qualité des œufs, de la santé des animaux, du bien-être des oiseaux et de la salubrité des aliments reste un élément essentiel et donne les meilleurs résultats lorsqu'elle repose sur des méthodes scientifiquement éprouvées. En 2016, les POIC ont soutenu plusieurs projets et études, et ont notamment accordé une aide financière à une étudiante canadienne qui fait de la recherche avicole afin qu'elle puisse aller présenter les résultats de ses travaux au Congrès mondial d'aviculture à Beijing.

Voici la liste des priorités nationales de recherche de cette année qui tient compte des propositions des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair de tout le Canada :

- I. Salubrité des aliments*
 - a. Solutions de remplacement des antimicrobiens
 - b. Lavage des œufs / désinfection des œufs
 - Désinfection mécanique
 - Efficacité
 - P. ex H_2O_2 , l'ammonium quaternaire, la lumière ultraviolette
 - Quel effet une désinfection appropriée a-t-elle sur la qualité des poussins?
 - Serait-ce une solution envisageable pour les pénuries périodiques que connaît l'industrie?
 - Méthode : Lutte contre *Salmonella*
 - Fumigation
 - c. Taille des œufs
 - Capacité de pouvoir mettre en incubation des œufs de moins de 52 grammes au besoin
 - Quelle est la plus grosse taille d'œuf acceptable : 75 grammes ou plus?
 - Facteurs pouvant contribuer à la taille importante des œufs en fin de ponte
2. Lutte contre *Salmonella**
 - a. Vaccination (méthodes et efficacité)
 - b. Lutte générale
 - c. Sources d'infection
 - d. Différences pouvant exister entre les bâtiments (type of construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayons infrarouges))
 - e. Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs touche-t-elle les cellules de *Salmonella*?
 - f. Stratégies à adopter à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* lorsque les oiseaux sont en production
3. Bien-être des reproducteurs*
 - a. Densité de peuplement
 - b. Méthodes d'euthanasie pour les oiseaux de plus de 3 kg, y compris l'étourdissement avec une pression atmosphérique basse (LAPS)
 - c. Programmes de restriction alimentaire
 - d. Mortalité/longévité des mâles, y compris l'influence de la conception du bâtiment, des systèmes d'alimentation ou les influences génétiques
 - e. Mortalité précoce des reproductrices (tétanie calcique)



Murray Klassen
Président

4. Recherche environnementale
 - a. Contrôle de l'ammoniac
 - b. Effets d'un contrôle inadéquat de la température dans les véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et le lien avec les œufs pourris après que les œufs quittent la ferme
5. Santé et maladies aviaires
 - a. Syndrome du poussin blanc
6. Recherche axée sur la production
 - a. Moyens d'augmenter la fertilité

* marque les grandes priorités

Parce que les POIC sont membres fondateurs du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC), ce dernier transmet leurs priorités de recherche aux chercheurs lorsque le sujet correspond aux besoins et aux priorités des membres. En 2016, sept projets, sur les 28 lettres d'intention présentées, ont été retenus pour recevoir un financement. L'un des projets sélectionné sera réalisé à l'Université de Montréal et devrait commencer en 2017; il consiste en une enquête nationale sur les reproducteurs de poulet à chair et vise à vérifier la prévalence des agents pathogènes d'origine alimentaire, la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation des antimicrobiens à la ferme et dans les abattoirs.

Les POIC continuent à participer au financement d'autres projets, notamment au projet de l'Université de Guelph sur les autres stratégies possibles d'alimentation des reproducteurs de poulet à chair et à celui de l'Université de l'Alberta sur les systèmes d'alimentation de précision des reproducteurs de poulet à chair. En 2016, le projet de l'Université de Montréal sur l'effet du jeûne sur la morphologie et l'absorption intestinales des poussins, dans le cadre du transport des poussins, a été mené à bien et les résultats ont été distribués.

Par l'intermédiaire du CRAC, les POIC continuent à soutenir le réaménagement du « Poultry Welfare Centre » qui va devenir le Comité consultatif de la recherche sur le bien-être de la volaille. Ce comité comptera des chercheurs, des représentants de l'industrie et des producteurs membres de chacun des quatre grands groupes de production avicole. Ce comité doit assurer la liaison entre l'industrie et les chercheurs qui travaillent sur le bien-être pour favoriser les progrès de la recherche sur le bien-être de la volaille au Canada et contribuer à transmettre et divulguer les résultats de la recherche à l'industrie.

Cordialement,



Murray Klassen
Président

Composition du comité :

Murray Klassen, président, Manitoba
Allan Mulder, Colombie-Britannique
Cora Scheele, Alberta
Brian Bilkes, Saskatchewan
Mark Woods, Ontario
Robert Massé, Québec



Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

C'est un honneur pour moi de vous présenter mon premier rapport de président de l'Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair (ACPOIPC). Je suis membre de l'association de producteurs depuis 2007.

L'ACPOIPC se réunit trois fois par an pour discuter de divers sujets relatifs à l'industrie canadienne des œufs d'incubation : les allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair, les données statistiques de l'industrie, le mouvement provincial des œufs d'incubation de poulet à chair, la situation du marché, les importations du contingent tarifaire (CT) et les quatre programmes pour étudiants. L'ACPOIPC travaille en étroite collaboration avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) et les tient au courant de ses initiatives.

En 2016, l'ACPOIPC a continué à aider financièrement Aitor Arrazola, bénéficiaire de la bourse de recherche sur les reproducteurs de poulet à chair, pour lui permettre de poursuivre ses travaux sur « *L'effet de régimes alimentaires différents sur les reproducteurs de poulet à chair* ».

En septembre, Luuk Scheele de Linden (Alberta), a été retenu pour participer au Programme pour jeunes agriculteurs. Il a eu l'occasion de visiter et apprendre à connaître les établissements Cobb-Vantress Inc. en Arkansas. Il a présenté un compte rendu pour nous faire part de son expérience et des connaissances qu'il a acquises au cours de sa visite. Nous adressons un grand merci à Cobb et à son équipe pour leur générosité et leur hospitalité.



Robert Massé
Président



Luuk Scheele, participant 2016 au
Programme pour jeunes agriculteurs



Aitor Arrazola, bénéficiaire 2016 de la bourse de recherche
sur les reproducteurs de poulet à chair

Composition du comité :

Robert Massé, président, Québec
Brian Bilkes, vice-président, Saskatchewan
Allan Mulder, Colombie-Britannique
Cora Scheele, Alberta
Murray Klassen, Manitoba
Mark Woods, Ontario

Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair

Dave et Debbie Barkman de Hylite Poultry à Steinbach (Manitoba) ont reçu le prix du Producteur de l'année à la réunion de juillet des POIC.



◀ Robert Massé, président de l'ACPOIPC, remet le prix du Producteur de l'année à Dave et Debbie Barkman de Hylite Poultry

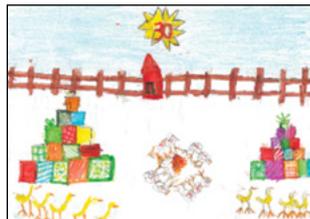


◀ Le trophée de la « Coupe Stanley » nouvellement créé a été dévoilé et remis aux lauréats du prix du Producteur de l'année en juillet 2016. Il restera toute l'année dans le bureau de l'office provincial du lauréat.

Le concours annuel de dessins a été remis en vigueur à l'occasion du 30^e anniversaire des POIC. Voici les dessins gagnants de chaque catégorie :



2-4 ans :
Cruise Turner (C.-B.) (4 ans)



5-7 ans :
Julaine Neels (C.-B.) (7 ans)



8-11 ans :
Claire Bilkes (Saskatchewan) (8 ans)

Angie Jones de l'Ontario a aussi été sélectionnée comme grande gagnante. Son dessin ornait la première page de la carte de Noël de l'ACPOIPC qui a été envoyée au premier ministre Justin Trudeau.

Cordialement,

Robert Massé
Président



12-14 ans :
Angie Jones (Ontario) (14 ans)

Suppléants des POIC



Haut de gauche à droite :
 Brian Bilkes, Saskatchewan;
 Robert Massé, Québec;
 Cora Scheele, Alberta;

Bas de gauche à droite :
 Murray Klassen, Manitoba;
 Mark Woods, Ontario;
 Allan Mulder, Neels,
 Colombie-Britannique

Absente : Glen Taschuk, FCC;
 Gord Hastie, CHF

Gérants des provinces



De gauche à droite :
 Stephanie Nelson,
 Colombie-Britannique;
 Clinton Monchuk,
 Saskatchewan;
 Bob Guy, Ontario;
 Pierre Belleau, Québec;
 Bob Smook, Alberta

Absent : Wayne Hiltz,
 Manitoba

Permanents des POIC



De gauche à droite : Sophie Neveux, agente du bien-être des animaux; Giuseppe Caminiti, directeur exécutif; Madison Kozak, agente de la salubrité des aliments; Tim Nikita, économiste; Nicole Duval, administratrice de bureau

Absente : Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments (congé parental)

Représentant des GO-5 auprès de l'OMC



Charles Akandé
Genève (Suisse)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

États financiers
31 décembre 2016



Le 15 février 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, gouvernement du Canada, Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Nous avons audité les états financiers ci-joints de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, Bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. +1 613 237 3702, Téléc. +613 237 3963*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres points

Les états financiers de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion sans réserve sur ces états le 17 février 2016.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de la situation financière

31 décembre 2016

| | 2016 | 2015 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 12 008 \$ | 53 524 \$ |
| Certificats de placement garanti (note 3) | 1 130 000 | 877 813 |
| Débiteurs | 482 242 | 464 309 |
| Charges payées d'avance | 38 278 | 30 195 |
| | <u>1 662 528 \$</u> | <u>1 425 841 \$</u> |
| Immobilisations (note 4) | <u>571 431</u> | <u>586 448</u> |
| | <u>2 233 959 \$</u> | <u>2 012 289 \$</u> |
| Passif et actif net | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 79 782 \$ | 132 840 \$ |
| Sommes à remettre à l'État | 25 532 | 8 723 |
| Partie courante de la dette à long terme (note 5) | 288 097 | 10 840 |
| | <u>393 411 \$</u> | <u>152 403 \$</u> |
| Dette à long terme (note 5) | <u>-</u> | <u>288 120</u> |
| | <u>393 411 \$</u> | <u>440 523 \$</u> |
| Actif net | | |
| Non grevé d'affectations | 1 656 785 | 1 408 574 |
| Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités éventuelles | 183 763 | 163 192 |
| | <u>1 840 548 \$</u> | <u>1 571 766 \$</u> |
| | <u>2 233 959 \$</u> | <u>2 012 289 \$</u> |

Engagements (note 7)**Approuvé par le Conseil,**

Jack Greydanus, Président

Gyslain Loyer, Vice-président

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2016

| | Solde à l'ouverture de l'exercice | Revenus nets de l'exercice | Virement du (au) | Solde à la clôture de l'exercice |
|--|-----------------------------------|----------------------------|------------------|----------------------------------|
| Non grevé d'affectations | 1 408 574 \$ | 268 782 \$ | (20 571) \$ | 1 656 785 \$ |
| Grevé d'affectations d'origine interne pour indemnités éventuelles (note 6) | 163 192 | - | 20 571 | 183 763 |
| | <u>1 571 766 \$</u> | <u>268 782 \$</u> | <u>- \$</u> | <u>1 840 548 \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2016

| | 2016 | 2015 |
|--|---------------------|---------------------|
| Revenus | | |
| Redevances | 2 153 719 \$ | 2 091 073 \$ |
| Intérêts | 11 168 | 11 901 |
| | <u>2 164 887 \$</u> | <u>2 102 974 \$</u> |
| Dépenses | | |
| Amortissement | 16 923 | 17 542 |
| Frais d'occupation | 39 531 | 40 330 |
| Honoraires des administrateurs et frais de déplacement des participants | 401 671 | 488 315 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 10 681 | 11 300 |
| Réunions | 87 139 | 76 139 |
| Cotisations | 55 064 | 63 191 |
| Frais d'administration et de bureau | 103 449 | 191 329 |
| Honoraires professionnels | 160 480 | 270 379 |
| Recherche | 81 449 | 81 283 |
| Salaires, avantages sociaux et déplacements | 793 253 | 782 355 |
| Frais de commerce | 59 883 | 117 340 |
| Traduction et interprétation | 86 582 | 104 453 |
| | <u>1 896 105 \$</u> | <u>2 243 956 \$</u> |
| Revenus nets (dépenses nettes) de l'exercice | <u>268 782 \$</u> | <u>(140 982) \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2016

| | 2016 | 2015 |
|--|---------------------|---------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Revenus nets (dépenses nettes) de l'exercice | 268 782 \$ | (140 982) \$ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie – Amortissement | 16 923 | 17 542 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | (62 265) | (114 418) |
| | <u>223 440 \$</u> | <u>(237 858) \$</u> |
| Activités d'investissement | | |
| Achat d'immobilisations | (1 906) | - |
| Acquisition de certificats de placement garanti | (1 130 000) | (877 813) |
| Produit de la vente de certificats de placement garanti | 877 813 | 1 125 000 |
| | <u>(254 093) \$</u> | <u>247 187 \$</u> |
| Activité de financement | | |
| Versements sur la dette à long terme | (10 863) \$ | (10 243) \$ |
| Variation nette de la trésorerie pour l'exercice | | |
| | (41 516) \$ | (914) \$ |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | | |
| | <u>53 524</u> | <u>54 438</u> |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | | |
| | <u>12 008 \$</u> | <u>53 524 \$</u> |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2016

1 Organisation et objectif

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (« l'Organisation ») a été constituée en personne morale conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles* (« la Loi »).

L'Organisation a pour objectifs d'assurer la croissance et la rentabilité durables de l'industrie des œufs d'incubation de poulet à chair du Canada de façon à accroître son efficacité et sa compétitivité et à garantir à l'industrie canadienne du poulet un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont initialement inscrites au coût puis elles sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimative comme suit :

| | |
|--------------------------------|--------|
| Bâtiment | 40 ans |
| Mobilier de bureau et matériel | 5 ans |
| Matériel électronique | 3 ans |

À titre de co-propriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Organisation détient une participation de 8,02 % dans une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa (Ontario), où se situe le bureau de l'Organisation. La quote-part de l'Organisation dans le terrain et le bâtiment (note 4) et la dette à long terme (note 5) ont été réorganisées dans les présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2016

Constatation des revenus

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés durant la période dans le cadre d'échanges intra-provinciaux, inter-provinciaux et d'exportation.

3 Certificats de placement garanti

| | 2016 | 2015 |
|--|--------------|------------|
| Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux allant de 0,95 % à 1,35 % et venant à échéance en 2017 (taux allant de 1,05 % à 1,15 % et échéant en 2016 pour 2015) | 1 130 000 \$ | 877 813 \$ |

L'Organisation limite ses placements aux placements autorisés par la Loi. En vertu de ces limites, l'Organisation investit uniquement les fonds qu'elle possède ou contrôle et qui ne sont pas immédiatement requis aux fins de ses activités. En outre, la Loi exige que les placements soient composés de titres émis par le gouvernement du Canada ou garantis par celui-ci.

4 Immobilisations

| | 2016 | | 2015 | |
|--------------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Montant net | Montant net |
| Terrain | 54 135 \$ | - \$ | 54 135 \$ | 54 135 \$ |
| Bâtiment | 651 519 | 135 493 | 516 026 | 532 313 |
| Mobilier de bureau et matériel | 34 634 | 34 634 | - | - |
| Matériel électronique | 33 199 | 31 929 | 1 270 | - |
| | <u>773 487 \$</u> | <u>202 056 \$</u> | <u>571 431 \$</u> | <u>586 448 \$</u> |

Le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 775 301 \$ et 188 853 \$ au 31 décembre 2015.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2016

5 Dette à long terme

| | 2016 | 2015 |
|--|-------------|-------------------|
| Dette à long terme portant intérêt à 5,68 % remboursable en versements mensuels combinés de 2 296 \$ échéant le 30 novembre 2017 | 288 097 \$ | 298 960 \$ |
| Moins la partie courante de la dette à long terme | (288 097) | (10 840) |
| | <u>- \$</u> | <u>288 120 \$</u> |

L'emprunt est garanti par la propriété sise au 21, rue Florence. Tous les propriétaires sont solidairement responsables de l'encours global de la dette à long terme, soit 3 592 240 \$ (3 728 035 \$ en 2015) si un propriétaire devait faire défaut à son engagement financier.

6 Grevé d'affectations d'origine interne

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a grevé d'affectations d'origine interne un montant additionnel de 20 571 \$ (14 796 \$ en 2015) pour des indemnités éventuelles.

7 Engagements

Les paiements locatifs annuels futurs minimaux liés au mobilier de bureau s'établissent comme suit :

| | |
|---|----------|
| Exercice se terminant le 31 décembre 2017 | 2 670 \$ |
| 2018 | 2 670 \$ |
| 2019 | 2 670 \$ |
| 2020 | 2 670 \$ |
| 2021 | 1 335 \$ |